

AUTORISATION POUR UN AN
Utilisation d'un véhicule personnel

Composante :

UFR SC VIE ET TERRE
UMR ARTeHIS

Conducteur :

NOM	
Prénom	
Grade	
Fonction	
Service	
Préciser le type de déplacement concerné	MISSION

Véhicule personnel :

Marque	
Immatriculation	
Puissance fiscale	

Assurance du véhicule personnel :

Date d'échéance du contrat d'assurance		
Responsabilité civile, tiers y compris les personnes transportées	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>
Tous risques y compris les déplacements professionnels	OUI <input type="checkbox"/>	NON <input type="checkbox"/>

L'autorisation pour un an est valable tant que l'agent est titulaire d'un permis de conduire et ne fait pas l'objet d'une suspension.

A Dijon, le

L'Agent

Le Directeur de la composante